

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-19119 / 100916
Bachem SA, Succursale de Vionnaz, 1895 Vionnaz
bâtiment 1: Ligne de production / installation 119
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19129 / 100300
Fixit SA, 1880 Bex
fabrication de plâtre.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)
- 11-19196 / 100723
Cremo S.A., 1052 Mont-sur-Lausanne
fabrication yaourt.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
01.09.2011–31.08.2014 (Nouveau permis)
- 11-19216 / 100894
Feldschlösschen Boissons SA, Brasserie Valaisanne, 1950 Sion
production: brassage, fermentation et soutirage, filtration.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H, 3 F
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)
- 11-19245 / 112538
Ultra Marine Food SA, 1227 Carouge GE
préparation et logistique (mise en condition) de produit frais (poisson, sushis)
pour la restauration.
besoins spéciaux de consommation
8 H, 1 F
01.11.2011–30.09.2014 (Nouveau permis)
- 11-19443 / 108536
Valrhône Logistics SA, 1030 Bussigny-Lausanne
dépôt: logistique et préparation de produits frais (produits alimentaires) pour le
commerce de détails.
besoins spéciaux de consommation
17 H
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)

- 11-19450 / 100357
 Décolletage AGAM SA, 1880 Bex
 décolletage et reprise.
 besoin urgent
 2 H, 2 F
 01.11.2011–31.03.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 11-19137 / 101585
 Rémy Montavon SA, 2856 Boécourt
 départements: saphir, injection plastique, traitement PVD, gravure.
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 36 H, 36 F
 01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19440 / 101830
 Manufacture des Montres Rolex S.A., 2504 Biel/Bienne
 Ebauches section technique: pont 31xx-2
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 18 H
 01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-19134 / 109419
 Scholl-Metal SA, 1217 Meyrin
 interventions en construction métallique sur les autoroutes RN1 et de contournement de Genève. Exceptionnellement dans le canton du Tessin (autoroute du Gotthard).
 besoins spéciaux de consommation
 4 H
 01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19136 / 111462
 Addax Petroleum Services LTD Geneva Branch, 1206 Genève
 secteurs opération, et exploitation: support international de 1^{er} / 2^e niveau pour leurs équipes de forage et de production de pétrole et de gaz.
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
 10 H, 2 F
 01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 11-19135 / 111462
Addax Petroleum Services LTD Geneva Branch, 1206 Genève
secteur informatique: intervention lors de problèmes techniques sur leurs équipements, réseaux et applications IT.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)
- 11-19446 / 112553
Saline de Bex SA Au Bouillet, 1880 Bex
secteur service de maintenance: interventions lors de problèmes techniques sur les équipements techniques et les infrastructures du site.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 11-19447 / 112554
Fondation des Mines de sel de Bex. Au Bouillet, 1880 Bex
secteur service de maintenance: interventions lors de problèmes techniques sur les équipements techniques et les infrastructures du site.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 11-19500 / 112568
Penta Consulting SA, 1204 Genève
dpt gestion informatique: intervention lors de problèmes techniques sur leurs équipements et applications IT de leurs clients (outsourcing).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 11-19502 / 112569
Noble Resources SA, 1218 Le Grand-Saconnex
dpt service informatique: interventions lors de problèmes techniques sur les équipements, applications et réseaux IT de l'entreprise.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.11.2011–31.10.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 11-19097 / 100299
Febex SA, 1880 Bex
laboratoire de contrôle.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H, 1 F
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement/modification)

- 11-19217 / 100894
Feldschlösschen Boissons SA, Brasserie Valaisanne, 1950 Sion
caves de fermentation et de stockage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 11-19463 / 110219
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
Dpt finance, comptabilité et planning: bouclage des écritures comptables pour la mise à disposition des données indispensables à la gestion en continue des stocks de la production chez leurs clients.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H, 3 F
01.11.2011–30.09.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 11-19098 / 100299
Febex SA, 1880 Bex
fabrications chimiques (acides phosphoriques et dérivés).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
20 H
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

22 novembre 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail